



## Guide de constitution des dossiers de candidature à un échange international dans le cadre d'une **convention Erasmus +**

### Parcours de votre dossier

Vous devez remettre votre dossier au secrétariat de l'École avant la date mentionnée à cet effet dans l'échéancier que vous trouverez dans les pages dédiées à la mobilité sur le site de l'École:

<http://www.ulb.ac.be/facs/polytech/international/international.html>

Le classement des candidats sera effectué par la commission de coordination des jurys fin janvier et les dossiers retenus seront transmis à la Cellule des programmes d'échanges pour le 01 mars.

Une première sélection des dossiers se fera afin de décider de l'opportunité de vous autoriser à participer à un programme d'échange. Pour tous les dossiers retenus, si le nombre d'étudiants désirant partir pour une même destination dépasse le nombre de places disponibles selon l'accord qui nous lie à l'institution d'accueil, une deuxième sélection des candidats sera effectuée au sein de l'École. Les étudiants ayant passé le stade de la première sélection et non de la seconde seront redirigés vers une autre destination de leur choix.

Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site de la Cellule des programmes d'échanges :

<http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/OUT-europe-mobilite-cours.html>

### Contenu du dossier

Votre dossier comprendra :

1. Un formulaire de candidature, dûment rempli, disponible à l'adresse :  
<http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/formulaire-erasmus.doc>
2. Un *curriculum vitæ* ;
3. Une lettre de motivation, reprenant vos motivations pour un échange dans l'institution choisie, l'adéquation de cette destination par rapport à vos études en cours, à vos objectifs personnels et professionnels,... Ce document peut être rédigé en anglais.
4. Un programme de cours approuvé par votre coordonnateur académique, contenant l'ensemble des cours que vous suivrez dans l'institution d'accueil :  
<http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/learning-provisoire.doc>  
Les lignes directrices pour la constitution de ce programme se trouvent sur le site de l'École :  
<http://www.ulb.ac.be/polytech/faculte/etudes/echanges/lignes-directrices.html>  
N'oubliez pas que les enseignants ont bien souvent un horaire chargé et que toutes les demandes d'approbation de programmes leur parviendront en



## École polytechnique de Bruxelles

Campus du Solbosch  
50, Av. F.D. Roosevelt  
T +32-2-650.40.93 — F +32-2-650.27.81  
M International.Polytech@admin.ulb.ac.be



même temps. Contactez-les dès que possible pour planifier avec eux la constitution de votre dossier. Joignez à vos demandes les descriptifs des programmes et/ou des cours dans l'institution d'accueil. La liste des coordinateurs académiques par filière et des personnes de contact est disponible sur le site web de l'École :

<http://www.ulb.ac.be/facs/polytech/docs/OrganigrammeMobilite.pdf>

5. Un programme de cours complet pour votre cycle de Master. Utilisez le tableau ad-hoc disponible sur le site des programmes d'échanges de l'École : <http://www.ulb.ac.be/polytech/faculte/etudes/echanges/mobilite.xls>.
6. Certains partenaires exigent une certification du niveau de langue. Ces demandes peuvent être instaurées sans que nous n'en soyons avertis. Il est donc important de visiter les pages internationales du site web de l'institution d'accueil pour disposer des informations à ce sujet. Renseignez-vous à temps pour pouvoir fournir l'attestation demandée au moment de la transmission de votre dossier à l'institution partenaire par le SME. Pour l'examen du dossier par l'École, une preuve d'inscription à un test de langue suffit.

Ce dossier pourra être transmis tel quel au niveau de l'Université. Si vous êtes sélectionné par l'U.L.B., vous devrez remplir le dossier spécifique à l'institution partenaire qui vous accueillera.

Si vous êtes sélectionné(e) pour un séjour Erasmus, vous recevrez automatiquement un financement mensuel en fonction de votre destination et votre statut d'étudiant boursier (ou non).

### Candidature à plusieurs destinations

Vous pouvez introduire plusieurs dossiers de candidature, en marquant clairement quel est votre destination préférée (choix n°1), quel est votre second choix, troisième, etc. Nous vous conseillons donc **très fortement** de remettre plusieurs dossiers de candidatures. Si votre premier choix n'est pas accessible vu le trop grand nombre de candidats pour cette destination, vous serez automatiquement candidat pour la destination de votre deuxième choix, et ainsi de suite.

Pour répondre à des questions souvent posées concernant les candidatures multiples :

1. Le fait d'introduire plusieurs dossiers ne modifie pas vos chances d'être sélectionné pour votre destination de premier choix ;
2. Les dossiers de candidature sont classés sur la base de toutes les informations contenues dans votre dossier, auxquelles seront joints vos résultats académiques antérieurs. La **lettre de motivation** vous permet d'exprimer toutes les remarques que vous voulez transmettre au Comité de sélection ; n'hésitez pas à mettre en avant des aspects non-académiques qui peuvent renforcer votre dossier.